CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E7779** **VALABLE JUSQU'AU** **12/10/2027**

ÉDITÉ LE 18/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1982

Raison sociale : SARL BATIMENT COURREGE ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 11/03/2022

Capital : 280 000

75 RUE DU LEVANT
Z.A. LE PUECH, BP 13
12160 BARAQUEVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 324308964

Siret : 324 308 964 00026

Téléphone : 05 65 70 19 01 **Fax :**

Portable : 06 70 59 91 78

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
MADER FLORIAN CO-GÉRANT / REY GUILLAUME PAUL CO-GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 177690-12

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 76655186

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 76655186

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

E-mail : secretariat@batiment-courrege.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 635 601 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)	2	17/10/2023
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	14	17/10/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/09/2026 15:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.